

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **52 (1926)**

Heft 15

PDF erstellt am: **10.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

à présenter un rapport sur chacun des cinq sujets de discussion. Ces rapports ne seront transmis à la Conférence que sur les préavis favorables du Comité national du pays intéressé, et du Comité national suisse.

Jusqu'aujourd'hui, le Bureau de la Conférence mondiale de l'Energie, Session spéciale, à Bâle, a reçu 70 rapports de 18 pays. Fait remarquable : de ces 70 rapports, il n'y en a pas moins de 35 qui ont trait à la navigation intérieure et à l'exploitation des forces hydrauliques, ce qui montre clairement le vif intérêt que cette question éveille aujourd'hui dans le monde entier. Chaque rapport est imprimé dans sa langue originale et accompagné de résumés en allemand, en anglais et en français. Tous les rapports seront imprimés et remis aux participants à la Conférence. Pour en faciliter encore la discussion et pour obtenir une rapide orientation sur l'ensemble des matériaux, on a désigné des rapporteurs suisses, dont chacun résumera tous les rapports ayant trait à une question. Ces « rapports généraux » seront imprimés en trois langues et publiés déjà avant la Conférence.

Les rapporteurs généraux sont :

M. Payot, Directeur des Services électriques de la Ville de Bâle : Navigation intérieure et Exploitation des forces hydrauliques. — M. Landry, professeur à l'Université de Lausanne : Echange d'énergie électrique entre pays. — Dr A. Nizzola, président du Conseil d'administration de la Motor-Columbus S. A., Baden : Rapports d'ordre économique entre l'énergie électrique d'origine hydraulique et l'énergie électrique d'origine thermique. — M. Ringwald, Directeur des « Central-schweizerische Kraftwerke », Lucerne : Application de l'électricité à l'agriculture. — Dr E. Huber-Stockar, Chef de l'électrification des Chemins de fer fédéraux, Berne : Electrification des chemins de fer.

L'invitation du Comité national à participer à la Conférence mondiale de l'Energie à Bâle a rencontré un si chaleureux accueil qu'à l'heure actuelle 32 Etats déjà ont annoncé leurs délégués officiels.

Le Département politique fédéral a invité, de son côté, les gouvernements étrangers à prendre part à la Session spéciale de Bâle. Cette invitation, elle aussi, a été acceptée par un grand nombre d'Etats. En tout, on attend à Bâle près de 500 délégués et participants officiels des Etats. Le fait que le Japon envoie dix délégués et l'Angleterre une trentaine montre à l'évidence l'importance que l'étranger attache à cette conférence.

Pour toute information, s'adresser à M. le Dr C.-P. Huebscher secrétaire de la Conférence, à Bâle, Albangraben 18.

SOCIÉTÉS

Société vaudoise des Ingénieurs et des Architectes.

(Suite et fin.¹)

Séances : Pendant l'année 1925, nous avons eu deux assemblées générales, 7 séances ordinaires. Votre Comité s'est réuni 5 fois. La première assemblée générale du 10 janvier a été essentiellement une séance administrative. Dans la seconde du 16 mai, nous nous sommes occupés tout spécialement de la revision de notre règlement ; nous aurons à y revenir dans un instant pour nous conformer au désir exprimé par quelques membres qui souhaitent une petite modification de la rédaction de l'article 2. Dans celle du 7 mars, qui eut lieu dans la salle du Conseil communal de Lausanne, en commun avec la Section vaudoise de la Société suisse des Ingénieurs et des Architectes, nous avons entendu un exposé de M. Meyer, architecte, sur le projet de la grande salle à construire en annexe du Casino municipal de Montbenon, projet qui, comme vous le savez, a été refusé par une votation populaire, et enterré pour quelque temps.

Conférences : Nous avons eu cette année la bonne fortune d'entendre plusieurs conférences de nos membres.

Le 10 janvier, de M. Colombi, professeur, sur les *Compresseurs système Bruand*, construits par les ateliers Miauton à Villeneuve.

Le 21 février, de M. Choisy, ingénieur à Genève, sur l'*Electrification des chemins de fer*.

Le 21 mars, de M. Paschoud, ancien ingénieur en chef du 1^{er} arrondissement des C. F. F., sur les *Débuts des chemins de fer*.

Le 12 décembre, de M. Elskes, ingénieur à Neuchâtel, ancien président de la Société, sur la *Fabrication moderne du ciment Portland*, avec production d'un film américain de vulgarisation. Outre les membres de la Section vaudoise de la Société suisse des Ingénieurs et des Architectes, nous avons invité MM. les professeurs et les élèves de l'Ecole d'ingénieurs de notre ville, et avons eu le plaisir de constater qu'un grand nombre d'entre eux y ont assisté.

De plus, nous avons été invités par la Section vaudoise de la S. I. A. à assister le 24 avril, à l'Ecole d'ingénieurs de Chauderon à une très intéressante conférence donnée par M. Juillard, ingénieur, sur le projet d'utilisation des *Forces motrices du Grimsel*.

Courses et excursions : Nous avons été invités à participer avec la Section vaudoise de la S. I. A., à la visite des travaux de reconstruction du pont du Châtelard sur Lutry, à la visite du chantier de la Navigation à Ouchy, des dragues de la Société Paschoud et Cie de Saint-Gingolph, qui stationnaient dans le port des bains d'Ouchy et du quai de Bellerive.

L'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne nous a invités à visiter les ateliers de réparations des C. F. F. à Yverdon, y compris les nouvelles installations destinées à la réparation des locomotives électriques. Nous avons visité de plus, en commun avec la Section vaudoise de la S. I. A. et l'A. E. I. L., les travaux de reconstruction du pont de Grandfey. Enfin nous avons invité de notre côté la Section vaudoise de la S. I. A. à nos séances et aux courses suivantes :

Visite du chantier et des échafaudages qui entouraient la flèche de la Cathédrale en réparation.

Visite du nouveau bateau-salon, l'*Helvétie* de la Compagnie générale de Navigation à Ouchy, en construction sur les chantiers de cette Compagnie, et du bateau-salon *Lausanne* qui était en revision.

Vous voyez, Messieurs, par cette énumération, que nous avons continué à entretenir d'excellentes relations avec nos sociétés sœurs, dont les deux distingués présidents MM. Léon de Rham et Emmanuel Gaillard ont fait preuve de beaucoup de courtoisie à notre égard, ce dont nous les remercions sincèrement, et que nous avons pu faire une série de courses très intéressantes dont nous conservons les meilleurs souvenirs.

D'autre part, nous avons été invités par la Société industrielle et commerciale, à assister, le 3 avril, à l'ouverture de l'exposition des travaux des élèves, à la fin de leur cours et à la séance de fin de cours. Nous avons constaté avec plaisir que les travaux présentés prouvaient un travail sérieux du côté des professeurs aussi bien que des élèves, et qu'ils méritent la continuation de la subvention annuelle que nous versons pour ces cours.

Enfin, nous avons été invités, comme vous l'avez appris par notre circulaire, à assister aux assemblées générales de l'Association suisse des Electriciens et de l'Union de Centrales suisses d'électricité à Lausanne, les 13 et 14 juin, et aux excursions projetées aux usines de la Compagnie vaudoise des Forces motrices de Joux et Orbe, et à Barberine. Ces sociétés avaient élaboré un programme très complet, donnant toutes les indications nécessaires pour qu'un étranger à notre ville puisse voir en peu de temps ce qu'il y a d'intéressant à Lausanne. Votre président a assisté à la soirée donnée au Lausanne-Palace le 13 juin, à la course en bateau spécial sur le lac et au banquet au Casino de Montbenon offert par l'Association suisse des Electriciens, et remercié ces sociétés en votre nom. Un seul de nos membres avait répondu à cette invitation, à part votre président.

Notre *Bibliothèque* a reçu cette année quelques dons intéressants, parmi lesquels nous citerons :

1^o Un exemplaire de la première partie du 15^{me} volume de

¹ Voir *Bulletin technique* du 19 juin 1926, page 159.

la Maison bourgeoise en Suisse, qui traite du canton de Vaud, lequel nous a été adressé par la Commission de cette Maison bourgeoise. Ceux d'entre vous, Messieurs, qui ont eu l'occasion de voir cette publication ou d'y souscrire ont pu se rendre compte que le premier volume représente un véritable monument, que la Commission bourgeoise peut être félicitée pour le beau travail qu'elle a exécuté et que nous n'avons pas à regretter le subside de 2000 fr. que nous avons versé pour aider à sa publication. — 2^o Le 33^{me} rapport annuel (1924) présenté au Département fédéral de l'Intérieur, rédigé au nom de la Commission par la Direction du Musée national suisse à Zurich. — 3^o Des bulletins de la Société des ingénieurs australiens, et un ouvrage sur les ressources en forces naturelles d'Australie. — 4^o 2 numéros des Annales de la Société des Ingénieurs de Colombie, en espagnol.

La Société des ingénieurs australiens nous a proposé un échange de notre bulletin avec le leur. Comme nous ne publions pas de bulletin spécial, nous avons transmis cette demande au Conseil d'administration du *Bulletin technique*, et répondu dans ce sens à ladite Société.

Bulletin technique: Dans notre séance du 16 mai dernier, je vous ai fait un rapport sur le résultat financier de l'exercice de 1924 du *Bulletin technique*, et annoncé que le Conseil d'administration de ce Bulletin avait fait un bénéfice. Il ne prévoyait toutefois pas de distribution de dividende aux actionnaires, mais de les dispenser du versement du solde des actions souscrites et non complètement libérées.

Nous avons appris que deux membres du Comité de rédaction de ce journal, MM. Paul Piccard et William Grenier, ingénieurs, ont donné leur démission. Aux termes de la convention qui a été conclue le 25 mars 1900 entre la Société du Bulletin technique et la Société suisse des ingénieurs et des architectes, dont notre Société faisait partie à cette époque, le Comité supérieur de rédaction du *Bulletin* doit être composé, autant que possible, de techniciens de tous les cantons romands. Chaque section sera priée de désigner deux membres de ce Comité. Lorsque vous avez décidé la rupture du contrat d'alliance entre la Société suisse des ingénieurs et des architectes, il n'a rien été stipulé pour nous assurer le maintien de deux membres de notre Société dans le Comité de rédaction de ce Bulletin, c'est pourquoi notre Comité, après avoir entendu le rapport que lui a fait votre président à ce sujet, vous propose de passer une nouvelle convention avec la Société du Bulletin technique, analogue à celle qui est en vigueur avec la Société suisse. Nous versons chaque année une subvention de 250 fr. à ce Bulletin, et devons avoir les mêmes droits que la Société suisse. Si vous êtes d'accord avec cette proposition, nous entrerons en pourparlers avec M. Julien Chappuis, président du Conseil d'administration de ce Bulletin, qui a bien voulu donner très aimablement à votre président les renseignements qui précèdent, ce dont nous le remercions bien sincèrement.

Société académique: Dans notre séance du 21 février, M. Barraud, ingénieur, avait demandé au Comité d'étudier la question de l'entrée de notre Société comme membre collectif de la Société académique vaudoise. Dans celle du 22 avril, j'ai eu l'honneur de vous donner lecture d'une lettre de cette Société nous expliquant son but et ses projets, et nous invitant à en faire partie comme membre collectif. Vu le déficit prévu pour 1925, vous avez décidé de n'entrer dans cette Société qu'en 1926. La cotisation à verser est de 20 cent. par membre payant. Pour nous conformer à cette décision, votre Comité demandera notre admission à cette Société.

Section genevoise de la Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

Séance du jeudi 8 avril 1926.

Complément à l'alinéa 5 du compte rendu de séance paru dans le *Bulletin technique de la Suisse romande* du 5 juin 1926 : « Développant sa manière de voir, M. Cayla conclut qu'il vaudrait mieux reconstruire la gare sur son emplacement

actuel, en allongeant le bâtiment de la quantité nécessaire dans la direction de Sécheron et non du côté de Saint-Jean, même si le coût de la construction était plus élevé que celui prévu au budget des C. F. F., en demandant alors à la Ville de prendre part aux frais supplémentaires au prorata des indemnités que les propriétaires des quartiers de derrière la gare seraient en droit de réclamer. »
E. St.

Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

50^e Assemblée générale à Bâle, le 29 Août 1926.

Le programme détaillé paraîtra dans la première semaine d'août.

Samedi 28 août: 14 h. 30, assemblée des délégués.

Dimanche 29 août: 9 h. 30, assemblée générale. — 13 h., banquet. — 16 h., visite de l'Exposition de navigation intérieure et des forces hydrauliques. — Soir, réunion à la Kunst-halle.

Lundi 30 août: visite du port de Petit-Huningue, descente du Rhin, sur un remorqueur, jusqu'à Alt-Breisach et retour à Bâle par train spécial.

Service technique suisse de placement.

Rapport annuel pour l'année 1925.

L'organisation du S. T. S. est restée la même que celle de l'année précédente ; il n'y a eu aucune modification dans le personnel. A partir du 1^{er} janvier 1925, la finance d'inscription a été ramenée de 5 fr. à 2 fr. Cependant cette mesure n'a pas eu le résultat qu'on en attendait et il paraît bien, d'après le nombre des inscriptions, que la question de la finance d'inscription n'a pas d'importance. Le bulletin confidentiel s'est développé d'une manière réjouissante. Les abonnés ont passé de 200 à 300 à la fin de l'année. Dans le courant de cette dernière, on a commencé l'expédition du « bulletin général d'emplois vacants » (sans indication des maisons). Le nombre des abonnés était de 42 à la fin de l'année (coût de l'abonnement trimestriel, 2 fr.).

Au mois de juin, le service de placement a envoyé une circulaire à un certain nombre de maisons, afin d'obtenir des renseignements sur diverses questions d'organisation ; la Commission d'administration du S. T. S. a tenu compte des indications qu'elle a ainsi obtenues en apportant aux instructions quelques petites modifications. C'est ainsi par exemple qu'on a prié ceux qui cherchent des places de joindre aux formulaires imprimés, une lettre personnelle. On leur a aussi recommandé de s'occuper personnellement du choix des emplois qui pourraient leur convenir et de n'utiliser qu'exceptionnellement le système du placement dit automatique, où c'est le S. T. S. qui se charge de transmettre aux maisons un certain nombre de formulaires.

STATISTIQUE.

a) Demandes d'emploi.

Dans le courant de l'année 1925, 1262 ingénieurs et techniciens se sont inscrits au S. T. S., dont :

	(1924)	
Membres de la S. I. A.	18	(45) = 1,5 %
» de la G. e. P. (dont 22 en même temps membres de la S. I. A.)	204	(179) = 16,0 %
» de l'A. E. I. L.	17	(22) = 1,5 %
» du S. T. V. (Union suisse des techniciens)	198	(212) = 16,0 %
Non-membres des associations ci-dessus	825	(811) = 65,0 %

Le nombre des inscrits était de 640, au début, et de 695 à la fin de l'année ; de 660 en moyenne. Le tableau suivant contient quelques renseignements complémentaires concernant la profession des inscrits, le nombre des places offertes et les engagements qui en ont résulté.